

Conférence intergouvernementale chargée d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (résolution 72/249 de l'Assemblée générale)

Deuxième session – 25-29 mars, 1^{er}-5 avril 2019

ÉVÉNEMENTS PARALLÈLES ORGANISÉS À L'HEURE DU DÉJEUNER

13 h 15 à 14 h 30

Date	Événement parallèle 1 : salle de conférence 4	Événement parallèle 2 : salle de conférence 12	Événement parallèle 3 : salle de conférence A
Lundi 25 mars 2019	« Vers un traité efficace sur la haute mer : développement et renforcement de la gouvernance régionale des océans » Allemagne - projet STRONG High Seas	« Ne laissons pas les poissons de côté : les zones de pêche et la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale » Nippon Foundation	
Mardi 26 mars 2019		« Vingt-cinq ans de contributions de l'AIFM à la mise en œuvre d'une approche intégrée de la protection du milieu marin dans la Zone » Autorité internationale des fonds marins	« Développement des capacités en matière de biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale à l'ère des changements climatiques » International Coastal and Ocean Organization
Mercredi 27 mars 2019	« Promouvoir la conservation et l'utilisation durable de l'océan grâce à l'accès aux ressources biologiques marines des zones ne relevant pas de la juridiction nationale et le partage des bénéfices : engagement des diverses parties, y compris le secteur privé, pour une prise de décision éclairée » France	« Faciliter le développement des capacités, le transfert des techniques marines et les sciences océaniques en matière de biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale » Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO	« Si proche, et pourtant si loin : connectivité écologique entre les zones ne relevant pas de la juridiction nationale et les eaux territoriales » Institut international pour l'environnement et le développement
Jeudi 28 mars 2019	« Mise en place de mécanismes institutionnels efficaces grâce au nouveau traité : maximiser les apports de compétence, de capacités et d'expertise des mécanismes de gouvernance régionale et sectorielle des océans » Norvège	« Mare Geneticum et approche écosystémique : puissance, transparence et partage » Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles	« Intégration de la biodiversité : développements et expériences relevant de divers processus et enseignements pour l'élaboration d'un instrument international sur la biodiversité dans les zones ne relevant pas de la juridiction nationale » Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique



Date	Événement parallèle 1 : salle de conférence 4	Événement parallèle 2 : salle de conférence 12	Événement parallèle 3 : salle de conférence A
Vendredi 29 mars 2019	« <i>Conservation, changements climatiques et biodiversité des océans ne relevant pas de la juridiction nationale</i> » Papouasie-Nouvelle-Guinée	« <i>Planification et application d'outils de gestion par zone de la haute mer</i> » The Nature Conservancy et Oxford Martin School Sustainable Oceans Programme	
Lundi 1 ^{er} avril 2019	« <i>Le rôle de la science et d'un organisme scientifique dans le cadre du nouvel instrument</i> » Canada, High Seas Alliance et Pew Environment Group	« <i>La connectivité, élément critique de la gouvernance mondiale de l'océan</i> » Programme des Nations Unies pour l'environnement Centre mondial de surveillance pour la conservation	
Mardi 2 avril 2019	« <i>Intégration des savoirs traditionnels et autochtones dans le traité sur la haute mer, un impératif pour sa mise en application</i> » Afrique du Sud	« <i>Vingt-cinq ans de contributions de l'AIFM à la recherche scientifique sur la haute mer et la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030)</i> » Autorité internationale des fonds marins et Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO	« <i>Coopération entre les programmes pour les mers régionales et les organes régionaux des pêches</i> » Programme des Nations Unies pour l'environnement et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Mercredi 3 avril 2019	« <i>Renforcer la gestion de la mer des Sargasses</i> » Canada et Commission de la mer des Sargasses	« <i>Négociations sur la biodiversité marine dans les zones ne relevant pas de la juridiction nationale : questions de propriété intellectuelle et travaux actuels de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle</i> » Organisation mondiale de la propriété intellectuelle	« <i>Application d'outils de gestion par zone selon les Programmes pour les mers régionales</i> » Programme des Nations Unies pour l'environnement
Jedi 4 avril 2019	« <i>Protéger 30 % des océans d'ici à 2030 : comment le traité mondial sur la haute mer peut atteindre cet objectif</i> » Greenpeace International	« <i>Mesure des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable 14 sur la base de l'indicateur de la cible 14.c: méthodologie proposée par ONU-Océans</i> » ONU-Océans	